



## **COMPTE RENDU**

### **DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 02 JUILLET 2020**

**Date de la convocation : 19 Juin 2020**

**Nombre de Membres:**

***EN EXERCICE* : 34**

***PRESENTS* : 25**

***VOTANTS* : 26**

#### **ORDRE DU JOUR :**

1. Installation du conseil Syndical
2. Election du Président
3. Election du Vice-Président
4. Election du secrétaire
5. Elections de 4 assesseurs

**Le deux juillet deux mille vingt** à dix- neuf heures, les membres du Conseil Syndical du Syndicat Mixte Intercommunal à Vocation Scolaire du secteur de Rozay-en-Brie élus par leurs conseils municipaux respectifs, se sont réunis dans la salle de la Mairie de Rozay-en-Brie sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

#### **Étaient présents :**

- Mme GNIEWEK Catherine et Mme MIRAT Géraldine, déléguées titulaires de BERNAY-VILBERT
- Mme ROUSSEAU Christine, déléguée titulaire de LA CHAPELLE-IGER
- M. ROSSILLI Patrick et M. BIRLOUET Jacques, délégués titulaires de FONTENAY-TRESIGNY
- Mme BOIROT Mounia et M. BRUYNEEL Fabrice, délégués suppléants de HAUTEFEUILLE
- Mme PERIGAULT Isabelle et Mme LEGRAND Sandrine, déléguées titulaires de LE PLESSIS-FEU-AUSSOUS
- Mme BENECH Michèle, déléguée titulaire de MARLES-EN-BRIE
- Mme SURAT Sylvie, déléguée titulaire de PEZARCHES
- M. PERCIK Patrick et M. DE MATOS Gilbert, délégués titulaires de ROZAY-en -BRIE
- M. BOYOT Jean-Louis et M. BRIGOT Bernard, délégués titulaires de TOUQUIN
- M. BOUSSARD Alain et Mme FRICK Martine, délégués titulaires de VAUDOY-EN-BRIE
- Mme GUILLOTIN Julie, déléguée titulaire et Mme LAFORGE Martine, déléguée suppléante de VOINSLES
- Mme FENEYROL Martine et Mme BENYAHIA Maria Joao, déléguées titulaires de CLOS FONTAINE
- M. POMMIER Arnaud, délégué titulaire et Mme PEREZ Nathalie, déléguée suppléante de GASTINS
- M. FABRE Gérard, délégué titulaire et M. CUETO José délégué suppléant de QUIERS

#### **Absents Excusés :**

- M. PLANQUETTE Jacques, délégué titulaire de LA CHAPELLE-IGER
- M. HERRY Thierry et Mme MERCIER Chantal, délégués titulaires de COURPALAY
- Mme LEVAILLANT Pascale et M. BASTIEN Didier, délégués titulaires de LUMIGNY-NESLES-ORMEAUX
- M. LACAS Michel, délégué titulaire de MARLES-EN-BRIE
- M. GAINAND Bruno et Mme NAUSSY Solène, délégués titulaires de PECY

#### **Absents représentés :**

- Mme LEGRAND Virginie donne procuration à Mme SURAT Sylvie (PEZARCHES)

**Assistaient également à la séance :** Mme PERCIK, Adjoint Administratif principal.

Nomination d'un secrétaire de séance : Mme FRICK Martine

## **1. INSTALLATION DU CONSEIL SYNDICAL**

L'an deux mille vingt, le deux juillet à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil syndical du Syndicat Mixte Intercommunal à Vocation Scolaire de Rozay-en-Brie.

Sont présents les délégués titulaires élus, suite aux élections du 15 mars 2020,

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur PERCIK Patrick, Président sortant (en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), qui déclare les membres du conseil syndical installés dans leurs fonctions, après appel de chaque délégué.

## **2. ELECTION DU PRESIDENT**

En vertu de l'article L. 5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les syndicats mixtes constitués exclusivement de communes et d'établissements publics de coopération intercommunale sont soumis aux dispositions des chapitres Ier et II du titre Ier du livre II de la présente partie.

Les syndicats mixtes sont donc soumis à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit, qu'à défaut de dispositions particulières, les règles relatives à l'élection du Président et des Vice-présidents d'un Etablissement public de coopération intercommunale sont celles qui s'appliquent dans une commune aux maire et maire-adjoints.

Monsieur BOYOT Jean-Louis, le plus âgé des membres du Conseil Syndical a pris la présidence de l'Assemblée (art.L.2122-8 du CGCT).

Il a rappelé les articles du code général des articles L 2122-4, L 2122-7, L 2122-8 et L 2122-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et a invité les membres du Conseil à procéder à l'élection du Président conformément aux dispositions prévues par l'article L 2122-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après un appel de candidatures, un candidat se présente : Monsieur PERCIK Patrick

Monsieur le Président a invité les membres à procéder au vote.

Chaque délégué a remis son bulletin de vote dans le réceptacle prévu à cet effet.

Après le vote du dernier délégué, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote par les Assesseurs.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	26
Nombre de bulletins trouvés dans le réceptacle	0
A DEDUIRE : bulletins blanc et nuls	0
RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés	0
Majorité absolue	0

A obtenu :

Monsieur Patrick PERCIK 26 voix

Monsieur Patrick PERCIK ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

## **3. ELECTION DU VICE PRESIDENT**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Patrick PERCIK

Après un appel de candidatures, un candidat se présente : Monsieur BRUN Davy

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	26
Nombre de bulletins trouvés dans le réceptacle	0
A DEDUIRE : bulletins blanc et nuls	0
RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés	0
Majorité absolue	0

A obtenu :

M. BRUN Davy ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Vice-Président et a été immédiatement installé.

#### **4. ELECTION DU SECRETAIRE**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Patrick PERCIK, élu Président, à l'élection du Secrétaire.

Après un appel de candidatures, un candidat se présente : Madame PERIGAULT Isabelle

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	26
Nombre de bulletins trouvés dans le réceptacle	0
A DEDUIRE : bulletins blanc et nuls	0
RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés	0
Majorité absolue	0

A obtenu :

Madame PERIGAULT Isabelle 26 voix

Madame PERIGAULT Isabelle ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée Secrétaire et a été immédiatement installée.

#### **5. ELECTION DE 4 ASSESSEURS**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Patrick PERCIK, élu Président, à l'élection de 4 assesseurs.

Après un appel de candidatures, 4 candidats se présentent : Madame FRICK Martine, Monsieur DE MATOS Gilbert, Monsieur BOUSSARD Alain et Mme ROUSSEAUX Christine.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	26
Nombre de bulletins trouvés dans le réceptacle	0
A DEDUIRE : bulletins blanc et nuls	0
RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés	0
Majorité absolue	0

Ont obtenu :

- Mme FRICK Martine 26 voix  
 - M. DE MATOS Gilbert 26 voix  
 - M. BOUSSARD Alain 26 voix  
 - Mme ROUSSEAUX Christine 26 voix

Madame FRICK Martine, Monsieur DE MATOS Gilbert, Monsieur BOUSSARD Alain et Mme ROUSSEAUX Christine ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, ont été proclamés assesseurs et ont été immédiatement installés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20

BENECH Michèle, déléguée titulaire de MARLES-EN-BRIE  
 Signature :

BENYAHIA Maria Joao, déléguée titulaire de CLOS FONTAINE  
 Signature :

BIRLOUET Jacques, délégué titulaire de FONTENAY-TRÉSIGNY  
Signature :

BOIROT Mounia, déléguée suppléante de HAUTEFEUILLE  
Signature :

BOUSSARD Alain, délégué titulaire de VAUDOY-EN-BRIE  
Signature :

BOYOT Jean-Louis, délégué titulaire de TOUQUIN  
Signature :

BRIGOT Bernard, délégué titulaire de TOUQUIN  
Signature :

BRUYNEEL Fabrice, délégué suppléant de HAUTEFEUILLE  
Signature :

CUETO José, délégué suppléant de QUIERS  
Signature :

DE MATOS Gilbert, délégué titulaire de ROZAY-en -BRIE  
Signature :

FABRE Gérard, délégué titulaires de QUIERS  
Signature :

FENEYROL Martine, déléguée titulaire de CLOS FONTAINE  
Signature :

FRICK Martine, déléguée titulaire de VAUDOY EN BRIE  
Signature :

GNIEWEK Catherine, déléguée titulaire de BERNAY-VILBERT  
Signature :

GUILLOTIN Julie, déléguée titulaire de VOINSLES

Signature :

LAFORGE Martine, déléguée suppléante de VOINSLES

Signature :

LEGRAND Sandrine, déléguée titulaire du PLESSIS FEU AUSSOUX

Signature :

LEGRAND Virginie donne pouvoir à Mme SURAT Sylvie déléguée titulaire de PEZARCHES

Signature :

MIRAT Géraldine, déléguée titulaire de BERNAY-VILBERT

Signature :

PERCIK Patrick, délégué titulaire de ROZAY-en -BRIE

Signature :

PEREZ Nathalie, déléguée suppléante de GASTINS

Signature :

PERIGAULT Isabelle, déléguée titulaire du PLESSIS FEU AUSSOUX

Signature :

POMMIER Arnaud, délégué titulaire de GASTINS

Signature :

ROSSILLI Patrick, délégué titulaire de FONTENAY-TRÉSIGNY

Signature :

ROUSSEAU Christine, déléguée titulaire de LA CHAPELLE-IGER

Signature :

SURAT Sylvie, délégué titulaire de PEZARCHES

Signature :